

LE

MENSUEL

DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Maison des Associations
18, rue Ramus 19h - 21h45

N° 2026-06

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 JUIN 2026



ANIMATEUR : Guillaume LE DU



SECRÉTAIRE : Michèle SURAN



MAÎTRE DU TEMPS : Guillaume LE DU

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Lydie APARICIO
Sébastien BLANCHARD
Jean-Luc CAPDEVIELLE
Jean-Yves COLLIN

Anabela DA CRUZ
Guillaume LE DU
Emmanuelle MERAND
Giorgio MILESI

Jocelyne MONGELLAZ
Catherine PITOT
Rodrigo RAMIS

Catherine SOUBISE
Michèle SURAN
Julie VAN DEN HECKE

HABITANTES ET HABITANTS :

Philippe ARAGON
Louise AUDIBERT
Céline BRIHMAT
Simon CLODIC
Alain CUKIERMAN

Sophie DOLIVET
Françoise DUMON
Solange GRECIAS
Thomas GREVELDINGER
Carole GUILHAUMAUD

Amira HAYANE
Aude LAZZARINI
Nolwenn LE GUENNAN
Criquelette NOURISSAT

Salhi ORFIA
Franck POITOUX
Joana RIBEIRO
Catherine SHEPARD

EXCUSÉS

Olivier MENTIENCE

AU SOMMAIRE

- | | |
|---|------------|
| • Parole à Éric PLIEZ, maire du 20 ^e | page 2 à 4 |
| • Commission Handicap, projet <i>Jouer Ensemble</i> | page 5 |
| • Événements, retour sur la première soirée du festival Fleurs Bleues | page 6 |
| • Événements, les demandes de financement | page 7 |
| • Vie du quartier | page 8 |
| • Investissement, un kit pour les fêtes de quartier | page 9 |

VALIDATION

du compte-rendu
du 13 mai 2026

rédigé par les membres
du Collectif d'animation.

POUR : 20 voix
ABST. : 2 voix
CONTRE : 0 voix



Compte-rendu validé



COMPTABILITÉ

Budget FONCTIONNEMENT :

a été dépensé à ce jour : 6 408 €
solde restant : 8 592 €

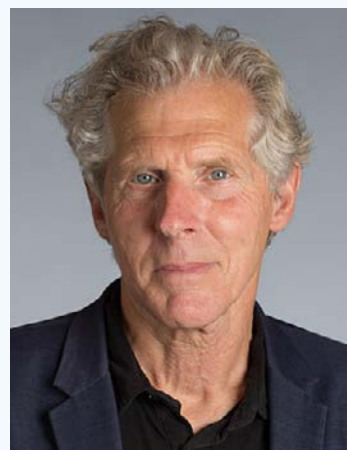
Budget INVESTISSEMENT :

a été dépensé à ce jour : 0 €
solde restant : 15 000 €



PAROLE AUX ÉLUS

ÉRIC PLIEZ, MAIRE DU 20^E, RÉPOND À NOTRE INVITATION



À l'invitation du Conseil de quartier Gambetta, le maire du 20^e, Éric PLIEZ, est venu échanger avec les habitantes et les habitants sur de nombreux sujets concernant l'avenir du quartier.

En ouverture de la rencontre, le maire a indiqué être heureux de venir saluer le Conseil de quartier après la période de suspension liée aux élections municipales.

Quel avenir pour « Embellir Votre Quartier » ?

Le principal sujet attendu concernait l'avenir du programme *Embellir Votre Quartier* (EVQ). Lors de la précédente réunion, Noah FLÉCHELLES, adjoint au maire du 20^e chargé de la démocratie locale, avait laissé entendre que ce dispositif allait évoluer.

Depuis plusieurs années, de nombreuses demandes relatives à la circulation, à la piétonnisation ou à la végétalisation avaient été renvoyées à l'arrivée d'EVQ. Les attentes des habitants sont donc particulièrement fortes. Depuis novembre 2025, la commission Urbanisme du Conseil de quartier a d'ailleurs réalisé un important travail de diagnostic et élaboré de nombreuses propositions pour améliorer l'espace public (voir notre mensuel d'avril 2026).

Éric PLIEZ a invité le Conseil de quartier à approfondir ces propositions lors de la réunion organisée par le CQG et consacrée à ce sujet le 18 juin prochain à la MVAC, en présence notamment de Thomas CHEVANDIER, adjoint à la maire de Paris chargé de l'espace public, et de Michel ROGER, conseiller délégué chargé de la voirie et des mobilités.

Le maire a confirmé que le programme EVQ allait évoluer pour se concentrer davantage sur la création de *Cœurs Piétons*. À ce stade, aucun calendrier ni périmètre n'est arrêté pour le quartier Gambetta, qui pourrait ou non bénéficier d'un tel aménagement.

Parmi les projets actuellement à l'étude figurent la création d'un *Îlot Vert* autour de la place Gambetta et de l'avenue du Père-Lachaise. Une réflexion est également engagée autour du Grand Chemin, l'itinéraire reliant les grands parcs de Paris et sa proche banlieue, principalement sur la partie basse de l'avenue du Père-Lachaise mais donc située dans le quartier Amandiers-Ménilmontant.

Des signalements très concrets

Plusieurs problématiques du quotidien ont ensuite été abordées.

Concernant la personne sans domicile fixe vivant sous le pont Charles-Renouvier dans des conditions particulièrement précaires, Éric PLIEZ a rappelé que le 20^e comptait relativement peu de personnes à la rue comparativement à d'autres secteurs parisiens. Certaines situations demeurent toutefois complexes, notamment lorsqu'elles s'accompagnent de troubles psychiatriques importants. Les services municipaux suivent ces situations individuellement.

Le Conseil de quartier a également signalé l'état dégradé des bacs à ordures installés place Émile Landrin. Leur remplacement ou leur réparation apparaît aujourd'hui nécessaire afin d'être en cohérence avec la qualité du récent réaménagement de la place. Le maire a invité les habitants à

transmettre cette demande à Carine EKON, conseillère de Paris chargée de la propreté.

Autre sujet soulevé : les travaux réalisés depuis plusieurs années au rez-de-chaussée du 79 rue des Prairies qui empiètent régulièrement sur le trottoir et obligent les piétons à circuler sur la chaussée. Une situation particulièrement problématique pour les personnes à mobilité réduite. Le dossier doit être transmis à Michel ROGER.

Le Conseil de quartier a également demandé que les sociétés exploitant des applications de navigation, notamment Waze, soient informées des récentes modifications du plan de circulation du quartier. Selon le maire, ces mises à jour sont normalement intégrées automatiquement.

Patrimoine et cadre de vie

Un habitant a souhaité relancer un projet adopté par le Conseil de quartier en octobre 2023 : l'installation de portiques en fer forgé à l'entrée de certaines petites voies du quartier. Finançable sur le budget d'investissement du Conseil, ce projet avait été voté pour un montant de 7 000 €. Éric PLIEZ s'est montré favorable à cette initiative, tout en attirant l'attention sur les contraintes d'entretien. Il a notamment souligné l'importance de choisir des matériaux et des peintures durables afin de limiter les interventions futures.

La question de l'installation de nouvelles poubelles équipées de cendriers dans plusieurs rues du quartier de la Porte de Bagnolet a également été évoquée. Si le maire s'interroge sur l'efficacité réelle d'une multiplication des corbeilles pour améliorer la propreté, il reconnaît néanmoins qu'un quartier ne peut raisonnablement être dépourvu d'équipements de ce type.

Crèches : des places disponibles mais un manque de personnel

Plusieurs habitants ont interrogé le maire sur la situation des crèches dans le 20^e. Éric PLIEZ a rappelé qu'à Paris les crèches municipales relèvent de la Ville de Paris, bien que leur gestion administrative de proximité soit assurée au niveau de la mairie d'arrondissement. Il a indiqué que les établissements municipaux ne fonctionnaient actuellement qu'à environ 80 % de leur capacité, principalement en raison des difficultés de recrutement du personnel encadrant. Concernant les crèches privées, les décisions d'ouverture ou de fermeture relèvent des associations gestionnaires. La Fondation Oeuvre de la Croix Saint-Simon, qui gère plusieurs établissements, est actuellement en liquidation judiciaire. Le nom du repreneur devrait être connu le 15 juin. La mairie a indiqué souhaiter qu'une association puisse assurer cette reprise. De son côté, la crèche associative **Les Passerelles**, située rue des Montibœufs, traverse également une période difficile. La mairie suit avec attention l'évolution de ces dossiers et s'efforce d'accompagner les acteurs concernés, même si ses marges d'intervention demeurent limitées dès lors qu'il s'agit de structures privées.

Nuisances nocturnes : privilégier le dialogue

Les nuisances sonores régulièrement signalées sur le pont Charles-Renouvier ont également fait l'objet d'échanges.

Le maire a rappelé les limites de l'action publique dans ce domaine. Il n'est pas possible d'interdire à certaines personnes de se réunir dans l'espace public. Les médiateurs ont pour mission d'instaurer le dialogue et de rechercher des solutions adaptées. En cas de difficultés persistantes, les habitants sont invités à contacter le dispositif Écoute 20 :

ecoute20@interieur.gouv.fr

M. PLIEZ se dit très préoccupé par le développement de la consommation du protoxyde d'azote qui est aujourd'hui toujours en vente libre. Une fois par semaine, il se réunit avec la cheffe de la Police Municipale pour faire un point. Il ne manquera pas d'évoquer la problématique du pont et invite les habitantes et les habitants à le prévenir directement afin de le tenir informé des nuisances.

Mieux accompagner les associations et les conseils de quartier

La question des relations avec les services municipaux a été abordée.

Le Conseil de quartier a notamment regretté que certains événements, comme les animations organisées dans les squares, n'aient pas bénéficié d'un relais dans les supports de communication de la mairie, contrairement au cinéma en plein air, et ce malgré plusieurs demandes.

Éric PLIEZ a indiqué que des recrutements étaient actuellement en cours afin de renforcer les équipes de coordination du Pôle Démocratie Locale chargées d'assurer le lien entre les conseils de quartier et les différents services municipaux. Cette évolution devrait permettre d'améliorer la circulation des informations et le suivi des dossiers.

Une habitante a également évoqué l'idée de désigner des élus spécifiquement dédiés à chaque quartier afin de renforcer la représentation locale. Éric PLIEZ s'est montré très réservé sur cette proposition. Selon lui, la création de telles fonctions risquerait d'aboutir à l'émergence de *baronnies* locales ou de « pseudo-maires de quartier », une organisation qu'il ne souhaite pas voir se développer. Le maire a réaffirmé son attachement à un fonctionnement reposant sur les élus d'arrondissement et les instances de démocratie locale existantes, notamment les conseils de quartier.

Concernant les demandes de subventions déposées dans le cadre du dispositif DAL, notamment pour le Voyage des Seniors porté par **la Compagnie du 20^e** ou le cinéma en plein air organisé par **le Jardin des Lyanes** et l'association **des locataires du groupe Dulaure**, le maire a précisé que la commission d'attribution devait se réunir dans les prochains jours. Les réponses devraient être communiquées avant la fin du mois de juin.

Vers une « bibliothèque d'objets » municipale ?

L'association **Les Voisins de Stendhal** a fait part des difficultés rencontrées pour obtenir du matériel destiné à l'organisation de son pique-nique géant. Celles-ci ont aujourd'hui été résolues. Éric PLIEZ a indiqué avoir récemment réalisé un audit du matériel détenu par la mairie. Il réfléchit à développer une véritable « bibliothèque d'objets » permettant aux associations et aux habitants d'emprunter plus facilement du matériel.

Et pour illustrer son propos, le maire a confié posséder chez lui un appareil à raclette dont il ne se sert jamais... avis aux amateurs 🤔🤔.

La place Édith Piaf et les projets à venir

Interrogé sur le potentiel de la place Édith Piaf, le maire a rappelé que le chantier actuellement mené sur le site RATP allait profondément transformer les abords du secteur. La création d'un parc et la disparition du mur d'enceinte devraient considérablement améliorer la qualité de cet espace. Cette restructuration va prendre un peu de temps puisqu'elle doit se finir vers 2032.

Il a également souligné qu'une partie importante de la place accueille le marché deux fois par semaine, ce qui limite les possibilités d'aménagement permanent.

Enfin, la **Galerie Hors Sujet**, qui a collaboré avec le Conseil de quartier lors du festival de cinéma en plein air, a demandé comment obtenir davantage de soutien institutionnel. Éric PLIEZ a invité ses responsables à se constituer en association afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne.

Au terme d'une heure d'échanges, les habitants ont pu obtenir des réponses sur de nombreux sujets du quotidien comme sur les grands projets d'aménagement à venir. Plusieurs dossiers restent ouverts et feront l'objet de nouveaux échanges dans les mois qui viennent.



COMMISSION HANDICAP

ACCESSIBILITÉ DU SQUARE SÉVERINE PROJET JOUER ENSEMBLE

Un square est fréquenté par les jeunes enfants accompagnés le plus souvent d'un parent ou d'un membre de la fratrie. C'est de ce fait un lieu de rencontre entre TOUS les enfants quelle que soit leur vulnérabilité. Il faut donc aussi prévoir d'aménager en conséquence des espaces d'activités pour qu'aucun enfant en situation de handicap ne soit assigné à rester au bord des jeux regarder les autres jouer.

L'aire de jeux du square Séverine est classée niveau 2 sur 4 pour son accessibilité donc l'objectif du projet proposé par la commission Handicap est de la rendre plus inclusive en renforçant les possibilités d'y jouer ensemble dans un environnement sécurisé pour pallier l'isolement et encourager les échanges entre les enfants. C'est aussi une occasion de les sensibiliser aux différences liées au handicap dès leur plus jeune âge.



Sont proposés par la commission handicap :

- L'installation de deux jeux inclusifs supplémentaires avec possibilité de jouer à plusieurs avec d'autres enfants sur le même jeu pour favoriser la relation et l'échange.

Plusieurs propositions sont envisagées :

- Jeu sur ressort (1 actuellement)
- Jeu de rotation (aucun actuellement)
- Panneau ludique (1 actuellement)
- La création d'une zone de repos accueillante, conviviale et sécurisée combinant mobilier urbain et végétalisation : installation de tables adaptées aux fauteuils roulants et de sièges à hauteur d'enfant pour favoriser les rencontres et le « jouer ensemble » en s'inspirant des « cours oasis » installées dans les écoles.
- La création d'un parcours accessible par un enfant en fauteuil, en patinette, en tricycle et autres jouets roulants.
- La facilitation du cheminement dans le square pour les enfants (mais aussi pour leurs parents) en situation de handicap moteur ou sensoriel.



Mise en œuvre du projet

Prévoir de rencontrer :

- Les élus

Monsieur Hamidou SAMAKÉ, adjoint au maire du 20^e chargé du handicap, de l'accessibilité.

Monsieur Michel ROGER, conseiller délégué auprès du maire du 20^e chargé des mobilités.

- Les conseils de quartier les plus proches du square Séverine, TPSFF et St-Blaise, dans un esprit de coopération, seront invités à s'associer à la réalisation de ce projet et à son financement.

- L'école d'ingénieurs de la ville de Paris EIVP, proche de notre quartier (rue Rébeval Paris 19^e) appelée aussi Grande École du Génie Urbain pourrait être sollicitée pour la création du parcours au sol.

- La résidence de l'accessibilité et des associations de parents d'enfants en situation de handicap.

Une provision du budget investissement du conseil de quartier Gambetta sera sollicitée lors de la prochaine réunion plénière. Sachant que le coût minimum d'un jeu inclusif du type de ceux proposés sur catalogue est de 6 000 €, nous proposerons un budget de 12 000 € qui pourrait couvrir l'achat de jeux ou de mobilier urbain inclusif.

Des travaux sont prévus prochainement au square Séverine. Le Conseil de quartier Gambetta entend se mobiliser auprès de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) ainsi que des élus afin que les besoins identifiés par les habitants puissent être pris en compte dans le projet à venir.

Nous espérons pouvoir compter sur la participation de vous toutes et tous pour construire ensemble un square plus inclusif et plus convivial.



ÉVÈNEMENT

RETOUR SUR LA PREMIÈRE SOIRÉE DE CINÉMA EN PLEIN AIR PLACE OCTAVE CHANUTE

Le festival **Fleurs Bleues**, imaginé par le Conseil de quartier Gambetta avec le soutien de la **Galerie Hors Sujet**, de **l'épicerie Octave**, des **associations des locataires du groupe Dulaure** et du **Jardin des Lyanes**, a connu un très beau démarrage.

Pour cette soirée inaugurale, la mobilisation des organisateurs a porté ses fruits. Grâce à une importante campagne de tractage et au relais assuré par les supports de communication de la mairie, l'information a largement circulé dans le quartier.

Près d'une centaine de spectatrices et de spectateurs ont ainsi pris place pour profiter d'une parenthèse cinématographique en plein air autour du film *Visages Villages*, réalisé par Agnès VARDA et l'artiste JR. Pendant 90 minutes, le public a pu se laisser porter par ce voyage sensible à travers les paysages et les rencontres qui font la richesse des territoires.

Le montage et le démontage des installations se sont déroulés dans d'excellentes conditions grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Le Conseil de quartier tient à les remercier chaleureusement pour leur aide précieuse sans laquelle cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Fort de ce premier succès, le festival se poursuivra le samedi 18 juillet au square Séverine. Avant la demi-finale de la Coupe du Monde de football, les habitants pourront découvrir *En Fanfare*, le dernier film d'Emmanuel COURCOL, dans une nouvelle soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage.



Vote pour le budget 1 000 € pour cette 1^{ère} soirée

POUR: **13 voix**
ABST.: **0 voix**
CONTRE: **0 voix**



le budget de 1 000 € est validé



ÉVÈNEMENT

LES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sophie DOLIVET de l'association **Couleur de Temps** est venue présenter au Conseil de quartier Gambetta un projet original intitulé « Barbe Bleue, ciné chanté », mêlant cinéma d'animation, spectacle vivant et participation du public.

Couleur de Temps est une association d'action culturelle cinématographique du quartier Gambetta, Paris 20e.

Elle réalise des ciné rencontres dans l'espace public *Des draps au mur*, des ciné spectacles, chantés et participatifs, et des ateliers cinéma d'animation depuis 2020.

Elle produit des courts-métrages d'animation et est membre de la Fédération de l'action culturelle cinématographique (FACC)

L'association est représentée par 3 personnes : sa présidente, son secrétaire et son artiste associée, pour présenter son projet de restitution de l'atelier TAP clip animé *La Femme Bulle*. La demande de financement comporte une représentation du spectacle jeune public *Barbe Bleue* ciné chanté et la finalisation pour restitution du clip animé auquel l'atelier sur le temps périscolaire 2025/2026 était dédié et auquel les habitants du quartier, ont par ailleurs contribué via des ateliers bimensuels intergénérationnels.

Le public visé est :

280 enfants présents aux TAP du vendredi

20 parents des enfants de l'atelier dessin animé

l'équipe du périscolaire de l'École Gambetta

quelques enseignants dont celui qui a accueilli l'atelier

Ces ateliers avaient bénéficié du soutien du Conseil de quartier Gambetta. La restitution envisagée permettrait donc de mettre en valeur le travail accompli par les enfants, les animateurs et les intervenants artistiques, tout en offrant aux familles un moment festif et fédérateur à la veille des vacances d'été.

La restitution est prévue le 3 juillet prochain à l'école Gambetta. L'association demande un soutien financier de 1 125 €.

* * *

Amira HAYANE de l'association **Casa Dahlia**, créée en 2016 dans le 20^e, est venue présenter au Conseil de quartier Gambetta un projet d'événement consacré à la culture andalouse.

Depuis sa création, l'association développe des activités visant à faire découvrir les traditions et les expressions culturelles de l'Andalousie auprès du public francilien. À travers des animations, des initiations et des rencontres, elle cherche à favoriser les échanges culturels et la découverte d'un patrimoine qui s'est construit au croisement de nombreuses influences méditerranéennes et européennes.

Le projet présenté consiste en l'organisation d'une fête inspirée des célébrations populaires

andalouses. Au programme figureraient notamment un défilé de danseuses et danseurs en costumes traditionnels, des démonstrations de danses espagnoles ainsi que plusieurs interventions artistiques autour de la culture sévillane.

L'association prévoit également des temps de participation ouverts au public, avec des initiations à la danse permettant aux habitants de découvrir certaines pratiques culturelles andalouses. L'événement se veut accessible à différents publics et s'inscrit dans une démarche de partage et de rencontre.

À travers cette initiative, Casa Dahlia souhaite contribuer à l'animation de l'espace public tout en favorisant les échanges entre habitants de générations et d'horizons différents. L'association met également en avant des objectifs de convivialité, de solidarité et d'accès à la culture dans le cadre de ses actions menées au sein du 20^e arrondissement.

L'événement est prévu les 3 et 4 juillet prochain à l'école Gambetta. L'association demande un soutien financier de 2 000 €.

* * *

Compte tenu du fait que le Conseil de quartier Gambetta a dépensé ou provisionné la quasi-totalité de ses moyens financiers, il est impossible de voter en l'état pour ces deux demandes de financement. Toutefois, une demande de DAL a été déposée par l'association **La Compagnie du 20^e** pour financer le projet de voyage destiné aux seniors. Si cette demande couvre l'ensemble des frais du voyage, le CQG retrouvera une disponibilité de 1 408 €, ce qui permettra alors de se prononcer ultérieurement sur ces deux demandes de financement.

Ces deux projets sont donc mis en attente pour une décision espérée en juillet prochain.



VIE DU QUARTIER

Une habitante du 70 rue Belgrand demande au CQG de se renseigner sur le respect des règles du magasin qui se trouve au pied de son immeuble. Il lui semble que celui-ci encombre exagérément et trop souvent le trottoir à tel point qu'il est parfois nécessaire de marcher sur la piste cyclable.



le CQG va faire une demande d'information

Une habitante demande d'organiser une réunion sur la sécurité des femmes dans l'espace public ou la possibilité d'organiser une marche exploratoire afin d'identifier les éventuels points de vigilance liés à l'aménagement, à l'éclairage ou à l'occupation de l'espace public. L'organisation des marches exploratoires est proposé par le CAUE de Paris.



la question sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion de la Commission Urbanisme du 18 juin



INVESTISSEMENT

ACHAT D'UN KIT POUR LES FÊTES DE QUARTIER

Bien que la mairie dispose déjà d'un équipement de sonorisation, celui-ci est fortement sollicité au mois de juin en raison de la concentration des événements et des manifestations sur cette période. Cette forte demande entraîne régulièrement des indisponibilités, ce qui justifie l'intérêt de disposer d'une seconde sono afin de mieux répondre aux besoins des différents organisateurs et d'assurer le bon déroulement des animations sans contrainte logistique.

Par ailleurs, il serait également pertinent de renforcer le parc de matériel mutualisé, notamment en augmentant le nombre de chaises, de tables et de barnums. Ces équipements sont essentiels pour garantir de bonnes conditions d'accueil du public, assurer le confort des participants et permettre une meilleure organisation des événements, en particulier lors des périodes de forte affluence ou en cas d'intempéries.



le CQG va travailler sur cette proposition

Montants des financements accordés lors de cette réunion :

1ère soirée du cinéma en plein air La Fabrique Documentaire :	1 000 €
--	---------

Solde restant :	7 592 €
------------------------	----------------

Provisions :

Noël de Toutes les Couleurs :	3 500 €
Cinéma en plein-air :	2 000 €
Animation des kiosques :	2 000 €

Budget disponible :	92 €
---------------------	------

Fin de la réunion à 21h45.

**Le Conseil de quartier Gambetta vous appartient :
chaque habitante et chaque habitant y est pleinement légitime.
Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y prendre votre place
et faire vivre une démocratie participative ouverte et bienveillante.**

La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 9 juillet à 19h**
à la Maison des Associations au 18, rue Ramus.

Ce compte rendu est diffusé à titre provisoire. Les remarques et suggestions de modification sont les bienvenues et peuvent nous être adressées.

Il sera ensuite soumis à l'approbation définitive du Conseil en séance plénière.

contact : conseildequartiergambetta@gmail.com
[ou cliquez sur ce lien pour nous écrire](#)